

Article 21 du Règlement

le Président, qu'il s'agit du candidat qui est arrivé bon dernier avec ses 83 votes, le ministre de l'Agriculture (M. Whelan). Nous espérons tout au moins, que John Turner, qui siège au conseil d'administration de MacMillan Bloedel et du Canadien Pacifique, admettrait l'importance de la forêt dans l'économie canadienne.

MacMillan Bloedel et Pacific Forest Products ont mis à pied des centaines de travailleurs forestiers. La crise qui sévit devrait inciter M. Turner à nommer un ministre des Forêts en bonne et due forme afin que notre principale industrie reçoive une attention convenable. Mais tout porte à croire que le nouveau chef libéral, comme l'ancien, ne voit pas l'utilité de la forêt et ne ressent pas de responsabilité fédérale envers ce secteur. Son bilan lui en cache la vue.

* * *

LE DÉSARMEMENT

LE CHEF DU PARTI LIBÉRAL—LES PROPOS CONCERNANT LA QUESTION DE LA PAIX

M. Jesse P. Flis (Parkdale-High Park): Lors de la réunion ce matin de notre comité des affaires extérieures et de la défense nationale, le député de Simcoe-Sud (M. Stewart) a déclaré qu'il regrettrait amèrement que pas un seul candidat à la direction du parti libéral n'ait parlé de la paix et de la sécurité. Des propos semblables ne sauraient demeurer sans écho. Je rappelle au député de Simcoe-Sud et à tous ses collègues de l'opposition officielle que les candidats à la direction de notre parti ont insisté tous les sept sur la nécessité de poursuivre les initiatives de paix internationale amorcées par le premier ministre actuel.

Celui que le parti a choisi pour succéder au premier ministre actuel a déclaré qu'il s'emploierait de toutes ses forces à favoriser la paix et la sécurité internationales en mettant tout particulièrement l'accent sur la défense, le contrôle des armes, le désarmement et le règlement des conflits. En fait, il a bel et bien déclaré le 24 avril dernier:

Imitant en cela les trois derniers chefs de notre parti, j'entends travailler à la promotion de la paix et de la stabilité internationales. Je chercherai des moyens pour tirer parti de l'intérêt qu'ont suscité les initiatives du premier ministre Trudeau et je m'efforcerai de lui donner une nouvelle impulsion.

En mars 1984, lors d'une entrevue qu'il accordait dans le cadre de l'émission *The Journal* télédiffusée sur le réseau anglais de Radio-Canada, notre futur premier ministre déclarait:

Pour chacun d'entre nous, la paix est un sujet de préoccupation. Les craintes pour la survie de l'individu ont cédé la place à celles, beaucoup plus grandes, pour la survie de l'espèce humaine toute entière. Même l'imagination la plus fertile ne saurait concevoir l'ampleur d'un holocauste nucléaire...

M. le Président: Le député a épuisé le temps dont il disposait.

* * *

L'ÉNERGIE

L'EXPLOITATION DES RESSOURCES AU LARGE DE LA CÔTE ATLANTIQUE—LA POSITION DU PARTI PROGRESSISTE CONSERVATEUR

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Monsieur le Président, je veux informer la Chambre que mon parti s'est lancé dans un projet audacieux concernant l'exploitation des ressources sous-marines de l'Atlantique, une heureuse initiative qui

permettra d'exploiter les ressources de la côte est pour le plus grand bien de cette région et du Canada tout entier. Cette initiative est d'autant plus importante qu'elle inaugure une nouvelle ère de collaboration entre le gouvernement national et les gouvernements provinciaux.

Lorsque les premiers ministres de la région de l'Atlantique négocieront avec le chef de l'opposition (M. Mulroney), ils auront droit à un traitement bien meilleur, bien plus équitable que celui qu'ils ont reçu des libéraux d'Ottawa. En effet, selon l'accord de principe que le premier ministre de Terre-Neuve, M. Brian Peckford, et le chef de l'opposition ont conclu, ce serait surtout la province qui profiterait de l'exploitation de ses ressources pétrolières et gazières. Terre-Neuve sera donc un partenaire à part entière dans les mesures prises pour assurer son développement économique et dans la gestion de ses réserves énergétiques.

● (1410)

Un organisme conjoint, comprenant trois représentants de la province et trois du gouvernement fédéral, ainsi qu'une troisième personne indépendante qui ferait fonction de président, se chargerait de gérer l'exploitation des ressources sous-marines. Ce serait la province qui aurait le dernier mot en ce qui concerne les modalités d'exploitation à condition toutefois qu'elle ne fasse rien qui empêche le Canada de devenir autosuffisant. Le gouvernement fédéral resterait le maître d'œuvre si jamais notre sécurité énergétique était menacée.

Mais un autre aspect de l'accord qui est loin d'être négligeable, c'est que cette province pourra recueillir elle-même les recettes réalisées à même l'exploitation de ses gisements sous-marins, comme s'il s'agissait de gisements souterrains ordinaires. Il n'y aura aucune différence ni aucune discrimination dans l'exploitation des ressources sous-marines et l'exploitation des ressources énergétiques équivalentes à l'intérieur des provinces. Grâce à une série de paiements compensatoires, les paiements au titre de la péréquation ne seront pas modifiés pendant toute une génération.

Les propositions mises de l'avant par un éventuel gouvernement conservateur montrent à quel point notre parti est convaincu qu'il faut exploiter les ressources de la région de l'Atlantique...

M. le Président: Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est malheureusement écoulé.

* * *

L'INDUSTRIE

LE PROJET CONCERNANT LA TECHNIQUE DE L'ÎLE MOBILE DANS L'ARCTIQUE

M. Thomas Siddon (Richmond-Delta-Sud): Monsieur le Président, hier le ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Lumley) et le ministre des Finances (M. Lalonde) n'ont pas voulu préciser s'ils appuyaient la production de pétrole à petite échelle dans l'Arctique à l'aide de la technique de l'île mobile. Des millions de dollars ont été dépensés pour établir la rentabilité de cette technique. Pourtant, le ministre, qui en est au courant depuis des années, refuse encore de se prononcer.